

COMPTE RENDU

AUDITION DU PROJET MARCEGAGLIA

04 JUIN 2025



Audition du projet Marcegaglia

Compte-rendu

SPPPI PACA

04/06/2025

Martigues

Participants

Associations	Industriels/ Bureaux d'études	Collectivités	État/établissements publics - Experts	Salariés
Eco Relais	ERG Environnement	Métropole Aix-Marseille Provence	GPMM	CGT
FNE PACA	Géosel		DREAL PACA	FO
Étang marin	PIICTO		AtmoSud	
Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions	GMIF			

Le projet Marcegaglia est représenté par :

- Michel NEGRE, directeur qualité système environnement
- Bruno DADOLLE, en charge de l'environnement
- Jacques-Yves FLOCH, directeur général

En présence du SPPPI PACA, Gwénaëlle HOURDIN et Lorène TOSINI. Le compte rendu a été validé par les participants.

Introduction

Pour mémoire, le SPPPI est une association de concertation sur l'environnement, le risque et l'industrie. Son histoire est intimement liée à l'industrialisation du territoire. Il est le 1^{er} SPPPI de France, né à la suite de l'industrialisation massive des années 70. Aujourd'hui, nous sommes dans un virage historique avec une 2^e vague d'industrialisation, selon certains, cette vague serait équivalente à la 1^{re}. Le SPPPI et les administrateurs ont souhaité prendre part à ce virage en proposant ce format singulier de concertation qu'est « l'Audition ». Sa singularité tient à sa forme orientée vers le dialogue et l'échange avec un petit nombre d'acteurs du territoire, sur volontariat.

Une charte encadre ces auditions en insistant sur les valeurs du SPPPI à savoir : collégialité, esprit constructif, respect mutuel et transparence.

Ces auditions ont pour objectifs (*extraits de la Charte*)

- De permettre à chaque collège du SPPPI PACA de se saisir de ces nouveaux projets le plus en amont possible.
- D'éclairer les décisions du maître d'ouvrage sur les enjeux du territoire en apportant différents regards, expériences ou points de vigilance.

- D'identifier les points intangibles et les marges de manœuvre du maître d'ouvrage.
- D'enrichir et éventuellement faire évoluer le projet
- De contribuer à nouer durablement des relations positives et constructives.

Afin d'élaborer des projets compatibles avec l'intérêt de tous.

Ces auditions n'ont pas pour objectif :

- D'obtenir un consensus des participants ni de donner un avis collégial au nom du SPPPI.
- De se substituer aux procédures réglementaires ou aux démarches organisées par les porteurs de projets et leurs partenaires.

Cette audition permet à chacun de se construire un avis plus « éclairé » sur le sujet, cet avis pouvant bien sûr évoluer au cours du processus de concertation.

Le compte-rendu est :

- Anonymisé,
- Validé par chacun sous 8 jours,
- Versé à la concertation préalable,
- Mis en ligne sur le site du SPPPI PACA / Axes de travail / Les projets de l'étang de Berre / Audition du SPPPI / Audition Marcegaglia

<https://www.spppi-paca.org/axes-de-travail/les-projets-de-letang-de-berre/description-des-projets/mistral-de-marcegaglia>

Attentes des participants

L'audition débute par un tour de table permettant à chacun d'exprimer ses attentes :

- Effets sur l'environnement, émissions environnementales ;
- Augmentation des transports ;
- Augmentation des productions ;
- Impacts sur l'eau ;
- Flux de matière première et flux sortant par voie maritime ;
- Salariés ;
- Procédés ;
- Impacts sur le cadre de vie des riverains (transports et habitabilité) ;
- Émissions de GES et de polluants atmosphériques et particules.

Présentation du projet Marcegaglia

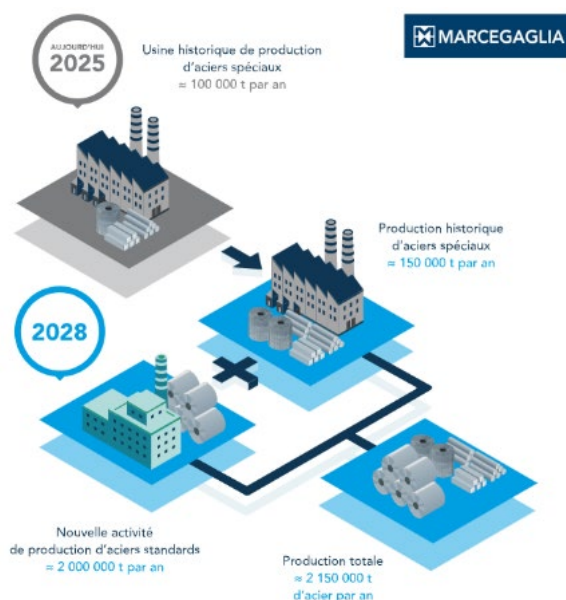
Le groupe Marcegaglia

Le groupe est un groupe familial italien géré par la famille Marcegaglia. C'est un groupe assez peu connu en France, car ils font du laminage à froid, revêtement, laquage et mise en forme pour le client (activité de finishing, DNS : distribution et service).

- Leader mondial de la transformation de l'acier tourné vers différents secteurs : automobile, défense, bâtiment, électroménager → sidérurgiste de service ;
- L'usine Ascométal de Fos-sur-Mer racheté suite au redressement judiciaire de 2024 ;
- 8000 employés, 36 sites de production.

Les composantes du projet

- Exploitation de l'usine historique pour qu'elle soit pérenne à terme ; beaucoup de modernisation à faire ; elle appartient au monde des produits longs et de produits spéciaux qui est resté « vintage » ;
- L'usine a produit jusqu'à 350 000 tonnes dans le passé, mais la désindustrialisation massive en France a entraîné la perte de clients ; la cible est de produire 150 000 tonnes pour rendre l'entreprise pérenne ;



Les objectifs du projet

1. Contribuer à la décarbonation du secteur de l'acier

- 2/3 des aciers produits en France sont des aciers standards réalisés à partir de minerai et de hauts de fourneaux, soit 2,1 tonnes de CO₂ par tonne d'acier ;
 - Développement d'une nouvelle unité de production d'aciers standards à partir d'électricité et de ferrailles pour s'inscrire dans une démarche bas-carbone et d'économie circulaire, soit 0,15 tonne de CO₂ par tonne d'acier produite.
- Le projet permettra donc de réduire les émissions de CO₂ de 80 % pour la production d'aciers standards.

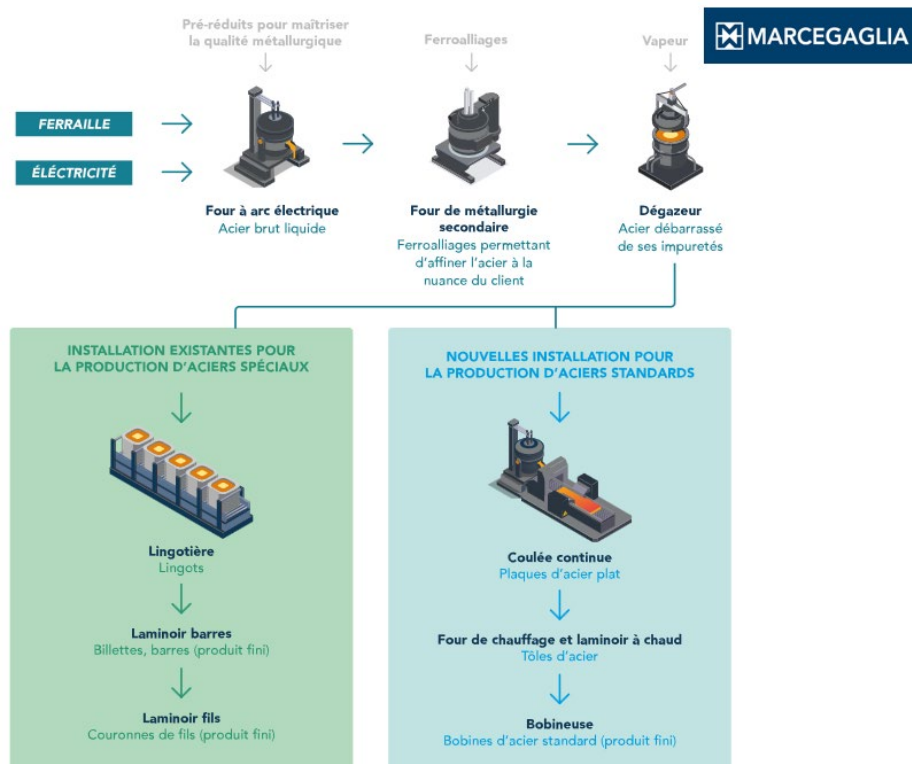
2. Maîtriser la chaîne de valeur

- La production de ses aciers standards permettrait au groupe Marcegaglia de ne plus dépendre de ses fournisseurs dont la production repose sur la filière minerai et hauts fourneaux, soit maîtrise des coûts et amélioration du bilan carbone de ses produits finis.
- Le projet permettrait d'améliorer la compétitivité des produits finis de Marcegaglia dans un contexte d'augmentation du coût du carbone à l'échelle de l'UE.

3. Pérenniser et développer l'activité de l'usine existante

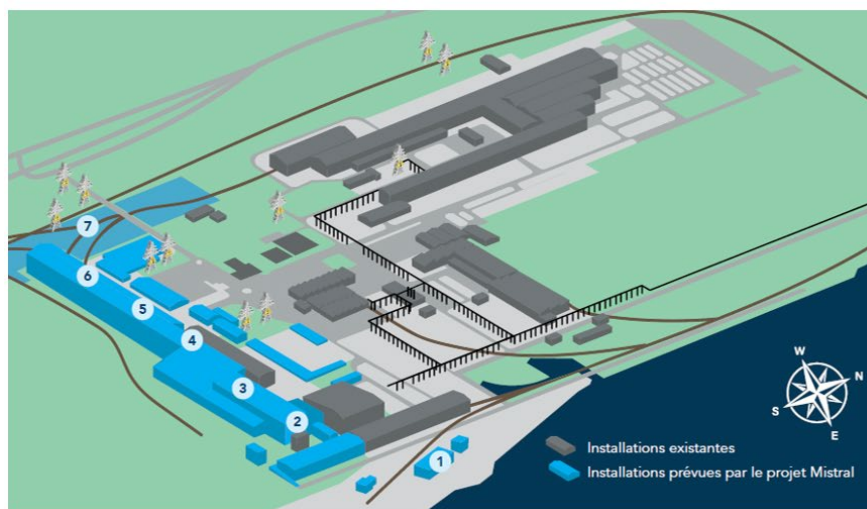
- L'usine historique connaît des difficultés financières depuis plusieurs années. Le projet « Mistral » permet de diversifier les débouchés de l'usine et mutualiser les frais fixes, soit la création d'environ 400 emplois directs et 150 emplois indirects.
- Le projet permettrait donc de préserver les emplois existants et d'en créer de nouveaux, soit près de 1 000 emplois directs et indirects.

Le procédé industriel actuel et futur de l'usine



- Implantation d'une production de produits plats dans l'usine ;
- 4,5 millions de tonne de bobines laminées à chaud, acheté pour moitié en Asie et le reste (2/2,5 millions de tonnes environ) achetés en Europe (Dunkerque, Allemagne, Pologne, moins de 50 000 tonnes à Fos notamment) ;
- Problème structurel : la valeur est créée par le produit fini dans la sidérurgie (prise de valeur quand on va vers l'aval de la fabrication, mais le coût de la sidérurgie est surtout en amont, environ 300 €/t) quand on veut maîtriser l'écart en le coût du produit et le prix de vente, il faut avoir l'ensemble de la chaîne de valeur, ce qui n'est pas le cas de Marcegaglia pour le moment ;
- Marché à risque pour le moment (risques géostratégiques, prix douaniers, Europe vs Chine) ;
- La moitié des bobines est achetée en Asie : l'UE risque d'interdire d'acheter en Chine
→ sur le principe c'est bien cela va nous forcer à acheter européen, mais en réalité, la production d'acier est fortement émettrice de CO₂ (2,1 tonnes de CO₂ par tonne d'acier produit) et il coûte très cher de décarboner un haut fourneau ;
→ Autre solution : il faut décarboner avec la filière électrique.
- Autre problématique : Diminution de l'acier primaire en Europe, approvisionnement de bobine à chaud en Europe et décarbonation.
→ Il faut élaborer une production d'acier primaire propre à Marcegaglia et la seule option est de passer à la filière électrique ;
→ Modèle économique d'une usine électrique est plus ramassé, car pas de problématique de traitement des co-produits gênants.

Les installations actuelles et futures de l'usine

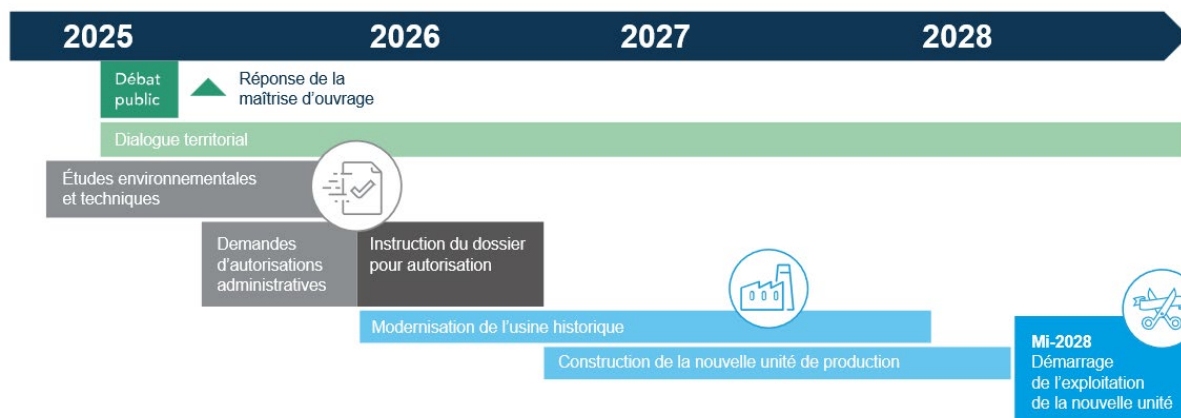


1. Réception et tri des ferrailles
2. Aciérie
3. Coulée continue
4. Fours de réchauffage des brames
5. Laminoir à chaud
6. Bobineuses
7. Parcs de stockage et d'expédition des produits finis

Les synergies avec d'autres activités du territoire

- Projet Néocarb d'Elyse Energy : réutilisation de la vapeur produite pour opérer un dégazage sous vide afin d'enlever les impuretés présentes dans l'acier ;
- Projet GravitHy : approvisionnement en fer pré-réduits bas-carbone ;
- Terminal portuaire : acheminement des produits finis et des matières premières par voies ferroviaire et maritime.

Le calendrier prévisionnel



Le coût du projet est estimé à 750 millions d'euros avec des financements sur fonds propres du groupe Marcegaglia.

Les enjeux du projet

- Sobriété dans l'usage des ressources naturelles ;
- Transformation de la zone industrielle portuaire ;
- Insertion paysagère ;
- Impacts environnementaux ;
- Gestion des risques ;

- Emploi et formation : Environ 1 000 personnes sur le site (installations actuelles et futures) ;
- Accessibilité au site : éviter d'augmenter le tarif routier et privilégier le transport ferroviaire et maritime pour limiter le transport routier.

La consommation d'eau

- Eau potable (besoin sanitaire) : 70 000 m³/an
→ 100 000 m³ en 2028 (on double le personnel, mais pas la consommation, grâce à de l'optimisation) ;
- Eau de mer : refroidissement des installations (pompe, échangeur, rejet) : 15 millions m³/an actuellement
→ Étude en cours pour le volume nécessaire en 2028 ;
- Eau brute issue du réseau industriel fourni par le GPMM : 600 000 m³/an
→ 2,5 – 3,5 millions de m³/an en 2028 ;
- La majorité des installations sera en circuit fermé (eau brute), donc uniquement des pertes de l'eau en évaporation et déconcentration
→ permet de limiter la consommation d'eau.

Les émissions atmosphériques

Pour produire 2 millions de tonnes d'acier :

- Poussières entre 150 -200 tonnes ;
- NO_x : 200-250 tonnes ;
- CO₂ : 550 000 et 580 000 tonnes.
- En 2028 : 6 fois plus de tonnes d'acier qu'en 2008 avec un niveau d'émissions similaires à 2008 pour les poussières.

Les effets environnementaux du projet

- Inventaire faune-flore-habitats en cours sur les 4 saisons ;
 - Identification d'une zone humide à enjeux modérés
→ Étude d'une solution d'évitement en cours pour ne pas implanter les casiers de stockage à cet endroit ;
- Permits de s'inscrire dans la continuité du couloir de biodiversité prévu par Elyse Energy sur la parcelle voisine.

La gestion des risques

- Site soumis à autorisation au titre des ICPE ;
- Principal risque de l'activité : réaction liée au contact entre le métal liquide et de l'eau : risque maîtrisé depuis 50 ans, qui sera davantage maîtrisé avec les nouvelles technologies ;
- Certification ISO 45001 : mise en place d'une culture partagée de la sécurité avec toutes les équipes intervenant sur le site, d'équipements de protection collectifs et individuels, et de modes opératoires adaptés ;
- Encadrement par un PPRT ;

- Participation à l'association PICTO pour développer une culture de prévention du risque commune avec les autres industriels de la ZIP.

Les transports

- Matière première (ferraille) acheminée par camions principalement aujourd'hui (80 camions/jour)
→ Estimation à 110 camions en 2028 ;
→ Diminuer l'utilisation des camions en privilégiant le fret ferroviaire et maritime.
- 250 véhicules par jour hors camions (employés et sous-traitants)
→ 500 véhicules par jour en 2028 (répartis sur 24 h, pas forcément aux heures de pointe) ;
→ Transports collectifs et covoiturage pour diminuer cet impact.
- Train fret : 0 train aujourd'hui
→ 20 trains par jour en 2028 (10 trains de ferraille et 10 trains de bobines).
- Bateau : 0 aujourd'hui
→ 1 bateau par semaine en 2028.

Les sujets en débats pour mieux intégrer le projet dans son territoire

- Options d'acheminement de la ferraille lié à l'activité historique du site : volonté de privilégier le maritime et le ferroviaire ;
- Formation pour accompagner la montée en compétences des futurs employés de l'usine ;
- Modalités d'accès au site pour limiter la saturation routière des voies d'accès ;
- Gestion des travaux pour limiter les nuisances pendant la phase de travaux de construction de la nouvelle unité de production et associer les parties prenantes du territoire dans la durée.

Questions - réponses

Émissions de gaz à effet de serre :

Question SPPPI PACA

Quelle est la trajectoire prévue concernant les émissions de gaz à effet de serre ?

Réponse de Marcegaglia

La nouvelle unité de production d'aciers à partir d'électricité française décarbonée et de ferrailles émettra 0,15 tonne de CO₂ par tonne d'acier produite. À titre de comparaison, la production d'acier à partir de minerai et de hauts fourneaux émet 2,1 tonnes de CO₂ par tonne d'acier produite. Le projet permettra d'éviter environ 4 millions de tonnes de CO₂ par rapport à la filière haut fourneau.

Concernant le transport, l'objectif est de réduire au maximum les émissions de CO₂ en favorisant le fret ferroviaire, maritime et fluvial.

Une étude détaillée des émissions de gaz à effet de serre sera incluse dans la demande d'autorisation environnementale.

Question SPPPI PACA

À quoi correspondant exactement les 0,15 tonne de CO₂ ?

Réponse de Marcegaglia

Les 0,15 tonne de CO₂ correspondent aux émissions prévues au niveau de l'aciérie uniquement (production d'électricité incluse), le laminage n'est pas pris en compte. L'utilisation de l'intelligence artificielle permettra de mieux contrôler ces émissions.

Question SPPPI PACA

Vous prévoyez des émissions de CO₂ allant de 550 à 580 000 tonnes avec la réalisation du projet. Comment sont réparties ces émissions de CO₂ ? Comment faire pour les réduire ?

Réponse de Marcegaglia

Les 550 à 580 000 tonnes de CO₂ concerneront uniquement la production d'acier, et pas le transport. Sur ces 550 à 580 000 tonnes de CO₂, la moitié proviendront de l'aciérie, le reste de la combustion du gaz naturel.

Concernant l'aciérie, les émissions de CO₂ sont incompressibles. Concernant le laminoir, des études sont en cours pour évaluer les modalités de remplacement du carburant fossile. Différentes solutions sont envisagées :

- L'utilisation de gaz naturel vert (hydrogène vert ou hydrogène fatal) ;
- L'utilisation d'un brûleur flexible fioul, et l'augmentation progressive du taux d'hydrogène utilisé. Cette solution peut poser des problèmes lors de l'évacuation des fumées, car l'hydrogène émet plus de gaz de combustion.

Question SPPPI PACA

Est-il possible de capter les émissions de CO₂ provenant du laminoir ?

Réponse de Marcegaglia

La captation du CO₂ est compliquée, coûte très cher et n'est pas forcément très efficace. En revanche, il est envisagé d'utiliser l'énergie issue des gaz de combustion pour réduire la consommation énergétique.

Question SPPPI PACA

Les matériaux importés comme les brames d'inox, viendront-ils d'une filière électrique ? C'est un point à prendre en compte pour les émissions de CO₂ du projet dans sa globalité.

Réponse de Marcegaglia

Oui, les brames d'inox viendront d'un site situé au Royaume-Uni et qui fonctionne au four électrique, même si l'électricité produite au Royaume-Uni est un peu moins décarbonée qu'en France.

Question SPPPI PACA

Concernant la vapeur, le projet sera-t-il consommateur ou excédentaire ?

Réponse de Marcegaglia

Le projet sera légèrement consommateur.

Émissions de polluants atmosphériques :

Question SPPPI PACA

Quelles seront les émissions de polluants atmosphériques générées par le projet et comment les réduire ?

Réponse de Marcegaglia

La réalisation du projet engendrera l'émission de 150 à 200 tonnes de poussières, et de 200 à 250 tonnes de dioxyde d'azote, pour la production de 2 millions de tonnes d'acier.

Concernant les poussières, les émissions étaient de 500 g de poussières à la tonne en 2008, elles sont en dessous de 150 g/t aujourd'hui, et seront de 100 g/t en 2028.

Nous utiliserons les Meilleures Techniques Disponibles pour réduire au maximum les émissions atmosphériques. Pour réduire la consommation d'énergie et réduire les émissions,

il faut optimiser au maximum le fonctionnement de l'usine en la faisant tourner en continu et de manière stable.

Question SPPPI PACA

Vous indiquez qu'en 2028, l'aciérie devrait produire 6 fois plus de tonnes d'acier qu'en 2008, tout en conservant un niveau d'émission similaire. Cela inclut-il le CO₂ ?

Réponse de Marcegaglia

Non, cela n'inclut pas le CO₂, mais principalement les émissions de poussières.

Ferrailles :

Question SPPPI PACA

Quels types de ferrailles seront utilisées ? De l'acier primaire ? Est-ce qu'elles contiendront des métaux lourds ?

Réponse de Marcegaglia

En Europe, 20 millions de tonnes de ferrailles sont exportées chaque année. Ces ferrailles proviennent de la déconstruction des bâtiments industriels, et peuvent contenir différents métaux. L'Union européenne travaille sur des régulations concernant la ferraille, l'objectif étant de limiter l'export et de favoriser son utilisation au sein de l'Europe. En effet, l'utilisation de ferraille est la seule option pour décarboner la sidérurgie. Nous n'allons pas utiliser uniquement de la ferraille primaire, nous allons être obligés d'utiliser également de la ferraille de basse qualité, car la demande augmente.

Question SPPPI PACA

Comment se dérouleront le traitement et le nettoyage des ferrailles, notamment par rapport aux impacts environnementaux générés ? Quel sera le pourcentage de déchets ?

Réponse de Marcegaglia

La ferraille est un déchet. Nous allons augmenter la taille du parc à ferrailles pour pouvoir les traiter. Les ferrailles seront d'abord coupées pour séparer les composants, puis passeront dans un tambour magnétique pour séparer le fer des matériaux non-ferreux (5 % des ferrailles environ). Parmi les matériaux non-ferreux, la fraction supérieure à 20 mm (4 % environ) pourra être valorisée. La fraction inférieure à 20 mm (1 % environ) sera envoyée en déchetterie, la filière de traitement reste encore à déterminer.

Nous aurons des installations de tri et de nettoyage de la ferraille sur site, dans des bâtiments fermés pour éviter tout risque d'infiltration des eaux de traitement dans les sols. Nous serons également très vigilants à la radioactivité de la ferraille.

Transports :

Question SPPPI PACA

Un quai pour les expéditions est-il prévu sur le site ?

Réponse de Marcegaglia

Il n'est pas prévu d'avoir un quai sur site.

Les expéditions à partir du site de production historique se feront par camion, car les clients sont essentiellement des artisans, et il n'est pas possible de fonctionner autrement dans ce cas.

Sur la nouvelle unité, l'acheminement des ferrailles et des produits finis sera effectué par voie maritime et ferroviaire. Cela permettra d'éviter la mise en circulation 200 000 camions par an.

Question SPPPI PACA

La ligne ferroviaire existe-t-elle déjà ? Est-elle opérationnelle ? Est-elle électrifiée ?

Réponse de Marcegaglia

La ligne ferroviaire est déjà existante et électrifiée, et fait partie du réseau ferré portuaire. Le terminal est raccordé au site.

Question SPPPI PACA

L'impact environnemental du bateau pour cet acheminement a-t-il ou sera-t-il étudié ?

Réponse de Marcegaglia

Marcegaglia est propriétaire d'un bateau de 40 000 tonnes qui circulera chaque semaine entre Fos et l'Italie. Nous n'avons pas plus de détails sur ce point.

Ressources en eau :

Question SPPPI PACA

Quels seront les flux d'eau sur le site ? C'est un paramètre important dans la région où la ressource est déjà sous contrainte, et le sera d'autant plus dans le cadre du changement climatique.

Réponse de Marcegaglia

L'eau potable utilisée pour les besoins sanitaires du personnel proviendra de la nappe de la Crau et sera prélevée au niveau de la station de pompage du GPMM. Elle sera rejetée après un traitement sur place au sein de mini-stations d'épuration. Le volume moyen consommé par le projet à l'horizon 2028 sera de 100 000 m³/an (70 000 m³/an aujourd'hui).

L'eau de mer utilisée pour le refroidissement des installations proviendra de la station de pompage du site, et sera rejetée en mer. Le volume prélevé par le projet à l'horizon 2028 est en cours d'évaluation dans le cadre du dossier d'autorisation environnementale (évaluation de 15 millions m³/an aujourd'hui).

L'eau brute proviendra du canal d'Arles, et sera prélevée au niveau de la station de pompage du GPMM. Elle sera utilisée pour différents usages : refroidissement des équipements peu sensibles, refroidissement des équipements assez sensibles après traitement (décarbonation), réserve d'eau pour la gestion des incendies. Elle sera rejetée en mer après traitement et évaporation. Il y aura plusieurs stations de traitement de l'eau selon les usages. Le volume moyen consommé par le projet à l'horizon 2028 sera de 2,5 à 3,5 millions de m³/an (600 000 m³/an aujourd'hui).

Question SPPPI PACA

Comment seront traitées les boues issues du traitement des eaux ?

Réponse de Marcegaglia

La filière de traitement reste encore à déterminer.

Question SPPPI PACA

Où sera réalisé le prélèvement d'eau de mer ?

Réponse de Marcegaglia

L'eau sera prélevée au niveau de la station de pompage puis acheminée sous le bâtiment de l'aciérie historique. Il n'y aura pas de mélange entre l'eau de mer et l'eau décarbonatée. L'eau décarbonatée sera refroidie par transfert de chaleur dans des échangeurs à plaques. L'eau de mer ira en bassins de tranquillisation avant d'être renvoyée dans la darse.

Question SPPPI PACA

La surface des bassins de tranquillisation va-t-elle augmenter ?

Réponse de Marcegaglia

Oui, les bassins de tranquillisation vont être agrandis.

Question SPPPI PACA

Le projet va-t-il entraîner une augmentation du volume d'eau de mer utilisé pour le refroidissement des installations ?

Réponse de Marcegaglia

Les calculs sont en cours, il est encore un peu tôt encore pour répondre à cette question. Nous vous fournirons l'information quand nous l'aurons.

Question SPPPI PACA

Quel traitement sera appliqué à l'eau de mer utilisée pour le refroidissement des installations ?

Réponse de Marcegaglia

Il n'y a pas de traitement de l'eau de mer.

Nous utilisons uniquement un produit pour éviter que les moules s'accrochent aux installations.

Des études écotoxicologiques existent et un suivi du milieu marin sera réalisé.

Remarque du SPPPI PACA

Il est important que nous puissions avoir accès au nom du produit utilisé et à sa composition.

Réponse de Marcegaglia

Nous vous transmettrons rapidement ces informations.

Remarque du SPPPI PACA

Un des sites industriels voisins a remplacé quasi intégralement le traitement de l'eau de mer au chlore par un biopolymère à très faible impact environnemental. Il pourrait être intéressant de discuter avec eux de ce point.

Réponse de Marcegaglia

Du chlore était utilisé dans les premiers temps de l'usine, mais ce n'est plus le cas depuis longtemps. Nous sommes aussi en contact avec des experts sur ce sujet, mais nous prenons note de cet exemple.

Question du SPPPI PACA

Comment sera organisé le suivi environnemental sur le milieu marin ?

Réponse de Marcegaglia

Le suivi sera réalisé au niveau des sédiments, du benthos et de la matière vivante (moules essentiellement). Le suivi est déjà en place et réalisé tous les 2 ans depuis l'état initial de 2008.

Question du SPPPI PACA

Trois nouvelles installations vont utiliser de l'eau de mer, envisagez-vous une mutualisation du suivi environnemental ?

Réponse de Marcegaglia

Il existe déjà une mutualisation du suivi des retombées atmosphériques. Des échanges antérieurs ont eu lieu sur la mutualisation du suivi du milieu marin, mais n'ont pas abouti. Il faudrait nous remettre autour de la table avec les sites voisins et la DDTM pour travailler sur ce point.

Remarque du SPPPI PACA

L'Observatoire du Golfe de Fos est une instance qui regroupe des acteurs variés (services de l'État, chercheurs, usagers), et qui favorise la mutualisation, le partage des connaissances et expériences. C'est une bonne opportunité pour traiter ces enjeux.

Question SPPPI PACA

D'où viendra l'eau utilisée pour la gestion des incendies ?

Réponse de Marcegaglia

En cas d'incendie, l'eau brute du GPMM sera utilisée.

Riverains :

Question SPPPI PACA

Avec les nouveaux projets industriels sur la zone, il y aura un impact global sur l'augmentation de l'activité. Quel sera l'impact du projet Mistral en particulier? C'est important de créer de l'emploi, mais il y aura aussi besoin de logements, de transports, de formations, et d'un cadre de vie habitable pour les riverains. Si les villes grossissent, cela peut aussi générer des impacts environnementaux, au niveau des Salins-de-Giraud par exemple. Existe-t-il une étude sur ces aspects?

Réponse de Marcegaglia

Cette étude interviendra après avoir fixé la partie technique du projet, mais nous avons déjà commencé à traiter ces sujets-là.

Nous travaillons sur l'insertion paysagère. Les impacts sur le paysage seront assez limités, car les nouvelles installations seront dans la parcelle déjà existante, et les bâtiments ne seront pas plus hauts que les autres. Tout le terrain est déjà rehaussé à 2,40 m. La préservation d'une partie de la zone humide pour créer un couloir de biodiversité en lien avec les sites voisins permettra également d'améliorer l'insertion paysagère.

Nous travaillons sur les transports et l'accessibilité du site. Il va y avoir plus de voitures (500 véhicules/jour avec le projet Mistral en 2028, contre 250 aujourd'hui), mais la très grande majorité des personnels sont en horaires décalés par rapport aux heures de pointe du trafic. Nous réfléchissons à 2 solutions :

- Travailler avec les sites voisins pour décaler les horaires de travail entre les sites, afin que tous les salariés n'arrivent pas en même temps et donc limiter l'engorgement.
- L'autre solution est basée sur l'utilisation des transports en commun, mais il faut s'assurer que les horaires et les arrêts de bus soient bien en adéquation avec les besoins des salariés.

Nous travaillons avec la DREAL pour limiter le trafic sur le môle central et éviter l'engorgement pour l'accès aux différents sites.

Concernant le logement et l'habitabilité, nous discutons avec les communes de Fos et de Port-Saint-Louis pour que davantage de personnes puissent y loger. Ils seront donc à proximité de l'usine, ce qui réduira les temps de trajets notamment. L'idée est de construire des logements de bonne qualité, qui pourront servir dans un premier aux personnes qui construiront l'usine, et ensuite aux employés de l'usine.

Nous travaillons également avec les services de l'État, France Travail et l'Éducation nationale pour augmenter et améliorer les formations, en adéquation avec les besoins du territoire.

Question SPPPI PACA

Les transports en commun seraient pris en charge par quel opérateur? La Métropole ou directement par les sites industriels?

Réponse de Marcegaglia

Des réflexions sont en cours pour étudier les modalités de déploiement des transports en commun par les industriels. Nous allons aussi nous rapprocher de la Métropole sur ce sujet. L'objectif est d'avoir un service de transport adapté en termes d'horaires et de lieux.

Salariés et sous-traitants :

Question SPPPI PACA

Les personnes susceptibles de réaliser les travaux de construction de l'usine sont déjà très prises dans la région, comment allez-vous gérer cela?

Réponse de Marcegaglia

Nous avons déjà commencé à discuter avec les différents acteurs et les structures pour évaluer les opportunités qui se présentent à nous.

Question SPPPI PACA

Vous dites que l'ancienne usine est « vintage ». Mais vous dites également qu'elle était quand même à la pointe. Il y a donc un savoir-faire et un potentiel sur la zone.

Réponse de Marcegaglia

Effectivement, c'est une des forces du projet : le savoir-faire. La sidérurgie exige du personnel très qualifié, et ce personnel de haut niveau existe sur le territoire.

Question SPPPI PACA

Souvent les villages d'entreprises ne sont pas très bien gérés. Quelle en est votre vision ?

Réponse de Marcegaglia

Le groupe familial Marcegaglia est très à cheval sur ces questions. Il y aura plusieurs centaines de sous-traitants, il est indispensable de créer un village d'entreprises adéquat avec une base de vie et une restauration collective de qualité notamment.

Risque, PPRT et secours :

Question SPPPI PACA

Le seuil de l'installation classée va-t-il augmenter avec la présence de tours aéroréfrigérantes ?

Réponse de Marcegaglia

Le site est soumis à autorisation au titre des ICPE et à enregistrement pour la rubrique concernant les tours aéroréfrigérantes.

A priori, nous resterons au même seuil. Nous travaillons avec la DREAL sur ce sujet.

Question SPPPI PACA

Quels sont les risques sur le site : thermique, surpression, toxique ?

Réponse de Marcegaglia

Il n'y a pas de risque toxique. Le principal risque est lié au contact entre le métal liquide et l'eau.

Question SPPPI PACA

Quels seront les risques par rapport aux sites industriels voisins ?

Réponse de Marcegaglia

Nous ne créons pas de risque supplémentaire pour les sites industriels voisins, les risques restent localisés à l'intérieur du site. Le site ne sera pas SEVESO, car il n'y aura pas de gaz sidérurgiques. Nous sommes soumis au PPRT, et des protocoles de gestion des risques sont mis en place pour les salariés et les sous-traitants.

Les 2 sites industriels voisins ont fait leurs cercles de danger, et nous ne sommes pas impactés directement par rapport aux futures installations.

Les technologies utilisées sur le site sont connues et maîtrisées depuis longtemps, et nous contribuons à leurs améliorations.

L'intelligence artificielle change la donne pour la gestion des risques.

Question SPPPI PACA

Quel sera l'impact du projet sur le PPRT existant ?

Réponse de Marcegaglia

Nous travaillons avec la DREAL sur ce sujet, mais a priori, il n'y aura pas de modification.

Question SPPPI PACA

Les tuyaux utilisés seront-ils anticorrosifs ?

Réponse de Marcegaglia

Nous sommes en cours d'étude sur ce point. Le matériau sera adapté à l'usage.

Question SPPPI PACA

Comment seront organisés les secours ?

Réponse de Marcegaglia

Nous réfléchissons à l'implantation des secours au niveau du môle central au sein de PIICTO. Nous avons également un groupe de travail avec le SDIS sur ce sujet. Le SDIS a demandé la mise en place d'une piste de secours pour accéder au môle central sans passer par le quai minéralier. Cela faciliterait l'accès, quel que soit l'engorgement du quai minéralier.

Alimentation électrique :**Question SPPPI PACA**

Avez-vous des garanties concernant l'alimentation électrique du site ?

Réponse de Marcegaglia

Une proposition technique et financière a été réalisée. Nous avons demandé 340 mégawatts auprès de RTE. Un contrat avec EDF est en cours de finalisation pour la fourniture d'électricité. Nous discutons également avec d'autres fournisseurs, Engie et Total Énergies. Nous n'avons pas d'inquiétudes particulières sur ce point. Nous avons aussi des groupes électrogènes sur site, qui sont testés au moins une fois par mois.

Question SPPPI PACA

La ligne actuelle sera suffisante ?

Réponse de Marcegaglia

Pour la production de 2,1 millions de tonnes d'acier, la ligne actuelle est suffisante pour fonctionner. Si, dans plusieurs années, il est envisagé d'augmenter la production, la ligne actuelle ne sera plus suffisante.

Nous sommes alimentés par deux lignes RTE redondantes, c'est-à-dire que chaque ligne est capable de supporter les 340 mégawatts.

Nous soutenons le projet de ligne THT. En effet, nous avons intérêt à ce que GravitHy puisse utiliser la ligne THT pour remplacer le DRI d'import par celui qu'il produira. Nous pourrions le récupérer à 500-600 °C (300 à 400 000 tonnes consommées localement). Cela permettra de réduire notre consommation électrique.

Question SPPPI PACA

Existe-t-il un réseau de sous-stations d'alimentation ? Est-il fonctionnel ?

Réponse de Marcegaglia

Il existe un réseau de sous-stations d'alimentation sur site. Nous allons le remettre en état et le moderniser.

Concertation locale :**Question SPPPI PACA**

Où en est le Lab Territorial ? Marcegaglia va-t-il y participer ?

Réponse du SPPPI PACA

Le Lab Territorial est mis entre parenthèses le temps du débat global, mais les travaux perdurent.

Réponse de Marcegaglia

Oui nous participerons au Lab Territorial.

(Fin de l'audition)